

Ruinée par les démarcheurs à domicile

Triste affaire que celle traitée ce mois de mai par le tribunal judiciaire de Niort qui confirme bien les nuisances de certains démarcheurs à domicile peu scrupuleux.

Les composantes de l'affaire sont les suivantes :

- Une consommatrice, propriétaire d'une maison familiale à Aigondigné (79), qui reçoit à son domicile la visite de «techniciens.»
- Des démarcheurs successifs à partir de 2018, tous liés à la même entité, qui affirment avoir détecté la présence de termites dans le grenier et préconisent des travaux d'urgence pour éviter que la toiture ne s'écroule. Puis, suivront des travaux de nettoyage de toit, de rénovation de façade, d'assèchement de mur, de restructuration de façade...
- Des impayés de crédit qui s'accumulent (cinq contrats)

Cette cliente ne communique pas sur ses problèmes et, c'est l'issue inéluctable : la vente de la maison par voie judiciaire. Le bien, estimé à 146 000 € par un agent immobilier, a été mis à prix à 30 000 €... pour être finalement vendu à 35 000 €.

Les démarcheurs avaient trouvé la cliente idéale : seule, géographiquement isolée, et faisant confiance à « l'expertise » de présumés techniciens.

Espérons que la DGCCRF mais aussi les services fiscaux, compte-tenu de la sous-estimation de la valeur du bien immobilier, s'intéresseront à cette affaire.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) – Page Facebook
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)